

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2017**

Le 9 mars 2017 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de : Monsieur Philippe LAMOUREUX, maire

Présents : M. Philippe LAMOUREUX, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Sylvie ROBINEAU, M. Raphaël PILLEBOUE, Mme Suzanne BRETON, M. Jean-Yves LESIMPLE, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier LAROCHE, M. Jean-Marc LEROUX, M. Frédéric DEJENTE, Mme Mélanie FERREIRA, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Roger-Pierre FERREIRA, Mme Annick DENIS

Absente excusée et représentée :

Mme Maryse PRETS a donné pouvoir à Mme Monique ZEPHIRIN
Mme Florence BOISSET a donné pouvoir à M. Olivier LAROCHE

Secrétaire : Madame Céline TREMBLIN-TRUBERT

ORDRE DU JOUR**1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09/02/2017****2. Finances :**♦ **Impôts locaux : taux communaux 2017 :**

Le conseil municipal, par 17 voix pour et 1 abstention :

- décide d'augmenter les taux de l'année N-1,
- fixe les taux d'imposition pour l'année 2017 comme suit :

Taxes	Taux 2016	Taux 2017
d'habitation	14,77 %	15.77 %
foncières (bâti)	16,95 %	17.95 %
foncières (non bâti)	29,42 %	30.42 %

- ♦ **Subventions 2017** : le conseil municipal vote les subventions attribuées aux associations soit un montant de 13 217.50 € et 7 000 € pour le budget du CCAS.

3. Assainissement :♦ **Redevance assainissement : part fixe « abonnement » proposition d'actualisation – 2018**

Le conseil municipal, par 18 voix pour :

- décide de porter la part fixe « abonnement » de la redevance d'assainissement à **50.00 €/an** pour une mise en application sur la première facture d'eau de 2018,

♦ **Contribution communale au titre des eaux pluviales :**

Le conseil municipal par 18 voix pour :

- Décide de maintenir :
 - à 35 % les charges de fonctionnement du réseau (amortissements techniques et intérêts des emprunts exclus)
 - à 50 % les amortissements techniques et les intérêts d'emprunts.
- Précise que cette participation de la commune au titre de la contribution des eaux pluviales, sera effective dès l'exercice budgétaire 2017 et jusqu'à nouvelle délibération modificative.

4. Eclairage public :♦ **Diagnostic de l'éclairage public : choix du prestataire**

Le conseil municipal par 18 voix pour :

- accepte le devis de l'entreprise NOCTABENE sise à Ballan-Miré d'un montant de 3 268.93 € HT soit 3 922.72 € TTC, pour réaliser l'étude diagnostic des installations d'éclairage public de la commune.
- Des subventions seront demandées au SIDELC et à l'ADEME

♦ **Réhabilitation de l'éclairage public de Diziers et Fleury : choix de l'entreprise**

Le conseil municipal, par 18 voix pour :

- confirme le choix des hameaux de Diziers et Fleury pour commencer les travaux de réhabilitation de l'éclairage public de la commune,
- décide de faire effectuer ces travaux par l'entreprise EIFFAGE, pour un montant de :
 - 7 089.65 € HT soit 8 509.56 € TTC pour le hameau de Diziers
 - 2 432.60 € HT soit 2 919.84 € TTC pour le hameau de Fleury

Des subventions seront demandées au SIDELC et au Syndicat de Pays.

♦ **Proposition de réhabilitation de l'éclairage public : à revoir lors du prochain conseil municipal**

5. Travaux

♦ **Mise en accessibilité de la MDA : choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage**

Après discussion, ce dossier sera réétudié lors du prochain conseil municipal.

♦ **Maison de Santé Pluridisciplinaire : avancée du dossier**

Le dossier d'appel d'offres pour choisir un architecte est en cours de réalisation.

6. Fêtes et cérémonies

- Cérémonie du 19 mars 2017 : Commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie
- 14 juillet 2017 : choix de l'animateur « Just Music » pour un montant de 680 €
- Sacem : choix de la formule d'abonnement : formule de base 79.15 € TTC + musique du feu d'artifice

7. Affaires générales

- ♦ Election présidentielle : planning des permanences et composition des bureaux

8. Coopération intercommunale

- ♦ CCBVL : séance du 16/02/2017
- ♦ Syndicat Mixte Pays Beauce Val de Loire : séance du 27/02/2017
- ♦ Informations TEPCV

9. Commissions / comités consultatifs / groupes de travail : programmation des réunions

10. Informations diverses

- Portes ouvertes au groupe scolaire : samedi 1^{er} avril 2017 de 9 h à 12 h à l'école primaire
- carnaval des écoles : mercredi 5 avril 2017 de 10 h à 12 h
- fête des écoles : vendredi 30 juin 2017

Suèvres, le 20 mars 2017

Philippe LAMOUREUX – Maire